

# RANDO BALADES



DESTINATION  
SAINT-MALO  
BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MALO :  
Esplanade Saint-Vincent - 35400 SAINT-MALO

0 825 135 200 ▶ Service 0,15 € / min + prix appel

[www.saint-malo-tourisme.com](http://www.saint-malo-tourisme.com)

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE :

CANCALE : 44 rue du Port

DOL-DE-BRETAGNE : 5 place de la Cathédrale

COMBOURG : 9 rue Notre-Dame

SAINT-SULIAC : 5 place du Carrouge

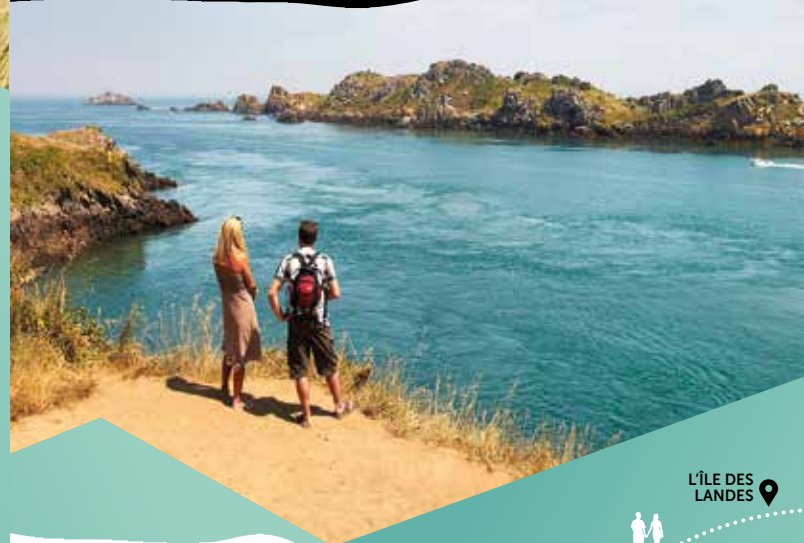
SAINT-COULOMB : Place de l'Église

## Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

Afin de préserver la qualité de notre environnement et favoriser la bonne entente entre riverains et promeneurs, merci de :

- Stationner sur les parkings à proximité des points de départ.
- Rester sur les chemins et sentiers balisés et ne pas pénétrer sur les propriétés privées.
- Emporter vos déchets ou utiliser les poubelles.
- Nous signaler tout problème rencontré sur les circuits (balisage, entretien...).

© XINDIGOO Communication - Saint-Malo - Crédit photos : A. Lamoureux, S. Bourcier



## Plage Du Guesclin → Pointe du Grouin

SAINT-COULOMB  
CANCALE



DESTINATION  
SAINT-MALO  
BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

## D Départ : Plage Du Guesclin

**1** Rejoindre le sentier situé sur votre droite contournant la **Pointe du Nid** puis la Plage du Petit Port. Contourner la **Pointe des Daules** (ancien corps de garde du 18<sup>e</sup> sur votre droite), puis descendre vers l'**Anse du Verger**. En contrebas, une allée parallèle à la route permet de rejoindre la **Chapelle du Verger** située à 200 mètres environ. Initialement construite en l'an mil, la chapelle actuelle (19<sup>e</sup>) fut remaniée à plusieurs reprises. Les nombreux ex-voto marins témoignent de la ferveur des familles de marins qui la fréquentaient.

**2** Longer le parking situé le long de la plage puis passer entre la dune et l'étang. Prendre le sentier à gauche pour rejoindre la plage. Le sentier rejoint la Pointe de la Moulière (ancienne cabane de douaniers du 18<sup>e</sup> ) puis descend vers la **plage du Saussaye**. Poursuivre le sentier vallonné vers la Pointe du Grouin.

**3** Promontoire rocheux le plus avancé du département d'Ille et Vilaine, la **Pointe du Grouin** offre une vue remarquable sur la Baie du Mont-Saint-Michel et les côtes normandes à l'est, le littoral de la Côte d'Émeraude jusqu'au Cap Fréhel à l'ouest. Les landes sont typiques du littoral rocheux breton : la végétation s'est adaptée aux conditions difficiles de la vie côtière.

Au large de la pointe, la réserve ornithologique l'**Île des Landes**, propriété du Conservatoire du littoral est classée réserve naturelle depuis 1961. L'île accueille une importante colonie d'oiseaux marins dont le grand cormoran de Bretagne, le cormoran huppé, le goéland brun ou encore l'unique canard marin présent en Bretagne : le tadorne de Belon.

